

# La place de la Boule en proie aux flammes

**En 1818, le relais de la poste aux chevaux de Nanterre est le siège d'un incendie gigantesque, qui ravage la grange remplie de fourrages et le grenier de l'écurie. Le récit de cet événement, largement relaté dans la presse, permet de constater les moyens encore rudimentaires mis en œuvre pour éteindre le feu.**

● Par Jeannine Cornaille de la Société d'histoire de Nanterre

**S**itué sur la route de Paris à la Normandie, le relais de poste aux chevaux de la place de la Boule à Nanterre rendait de nombreux services : à la fois auberge, hostellerie et lieu où les cochers pouvaient changer de chevaux. C'est là que, le dimanche 20 septembre 1818, à 21h, le feu a éclaté dans l'une des granges du relais appartenant à Madame Petit, veuve et maîtresse de poste. *La Gazette nationale* du 23 septembre 1818 fait un récit détaillé de cet incendie. Le feu « s'est propagé avec une telle rapidité qu'en moins d'un quart d'heure la grange était la proie de l'incendie qui s'est communiqué à un immense grenier renfermant la provision de fourrages de toute l'année ».

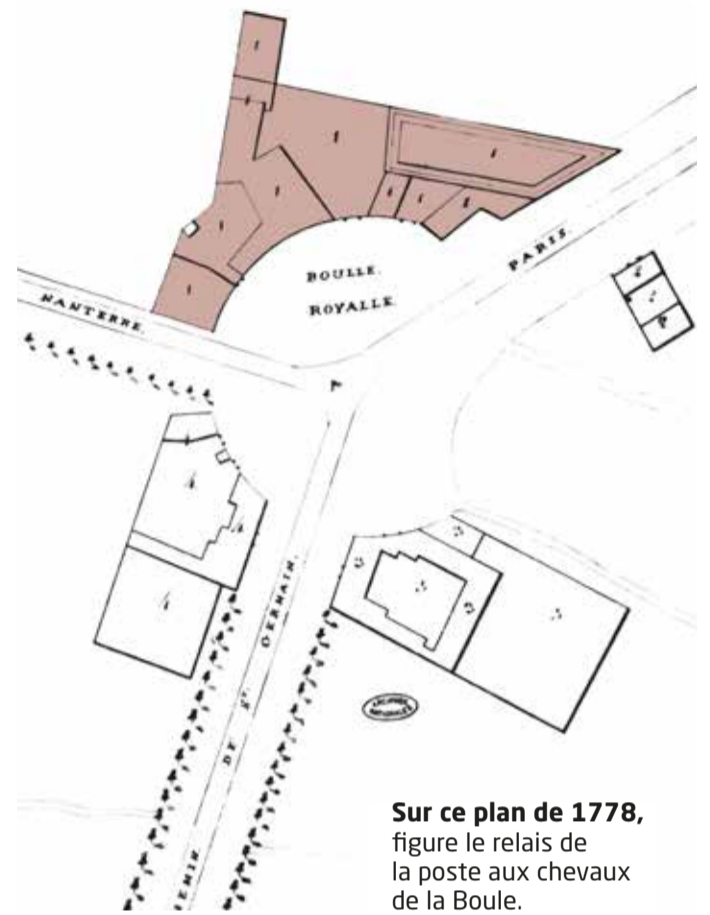
### Les chevaux sauvés

« Le premier avis en avait été donné par les voyageurs du célérifère de Saint-Germain, qui ont sauvé les chevaux : un moment plus tard, il eut été impossible de leur faire quitter leur écurie. Le bataillon des Gardes-Suisses caserné à Rueil s'est porté sur les lieux pour donner des secours et maintenir l'ordre, de concert avec la gendarmerie ; ils ont, sous ce double rapport, été d'une grande utilité. La compagnie des pompiers du canton s'y est rendue en même temps et a manœuvré ses pompes et celles qui avaient été amenées de la Malmaison. La difficulté de se procurer une quantité d'eau suffisante a empêché que leur zèle obtînt tout le succès qu'on en pouvait attendre ; mais ces premiers efforts ont eu pour résultat de sauver la maison d'habitation et de concentrer le feu dans les deux bâtiments où il s'était propagé dès le premier moment. À dix heures et demie, le ministre d'État, préfet de police, est arrivé. Il a expédié sur-le-champ des ordres à Paris, afin que deux pompes sur affût, et les hommes nécessaires pour les servir, fussent dirigés en poste vers Nanterre : ce renfort est arrivé à une heure du matin. Les sapeurs-pompiers, sous la direction de quatre de leurs officiers, ont attaqué le feu avec leur intrépidité et leur habileté ordinaires.

Plusieurs d'entre eux se sont jetés dans le grenier qui renfermait les fourrages, ont coupé les poutres enflammées, déblayé tout ce qui alimentait le feu et, en allégeant le plancher qui commençait à s'embraser, ont sauvé les écuries situées au-dessous de ce magasin. Il est à regretter que, au premier moment, les sapeurs-pompiers de Paris n'eussent pas été appelés, car des ordres sont donnés depuis deux années, pour qu'ils se rendent en poste dans un rayon de six lieues autour de Paris, toutes les fois qu'ils en seront requis par les autorités locales, en cas d'incendie. MM. les maires ont à cet égard des instructions précises. À deux heures, deux bataillons de la garde royale, casernés à Courbevoie, sont venus augmenter les moyens d'ordre et de secours. MM. les maires de Nanterre et de Rueil ont été constamment sur les lieux. Malgré ces efforts, la perte de la dame Petit, veuve et mère de sept enfants, ne peut être évaluée à moins de 80 000 f. Deux bâtiments très considérables, 22 000 gerbes de blé ou de seigle, 50 000 bottes de foin, ont été la proie des flammes. Une enquête sévère a été immédiatement commencée et se continue pour connaître la véritable cause d'un si grand désastre. »

### Des habitants solidaires et dévoués

« Tout le monde s'est bien conduit dans cette circonstance ; on doit cependant des éloges particuliers aux Gardes-Suisses, aux pompiers de Rueil, aux sapeurs-pompiers de Paris et à la garde royale de Courbevoie. Le régisseur de Malmaison en mérite aussi pour l'empressement qu'il a mis à accourir à l'incendie avec les hommes placés sous ses ordres et à y faire conduire ses pompes. Les habitants de Nanterre et des communes voisines ont fait preuve jusqu'à la fin d'un grand dévouement. Hommes, femmes, enfants, formaient des chaînes pour apporter l'eau qu'on était obligé de faire venir d'une assez grande distance. D'autres allaient plus loin encore la chercher dans leurs charrettes. Parmi les habitants de Nanterre

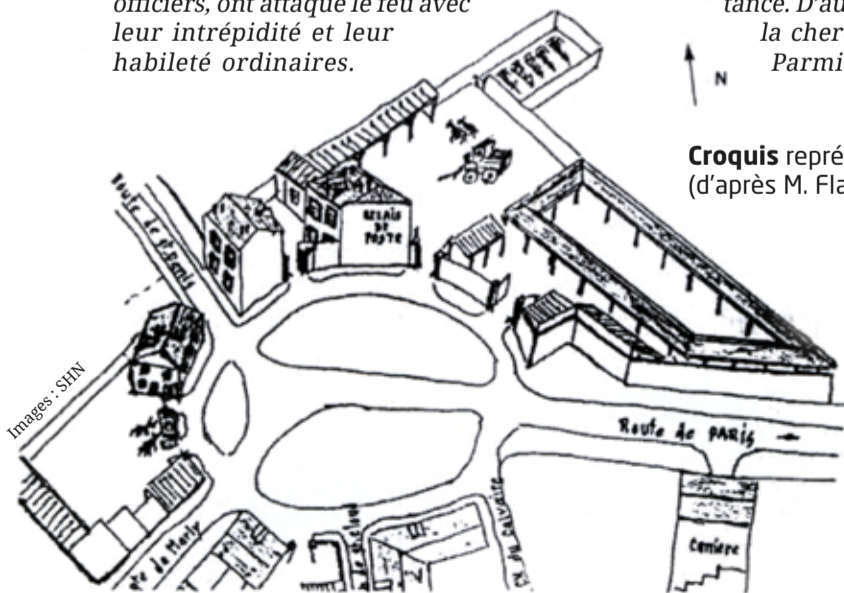


Sur ce plan de 1778, figure le relais de la poste aux chevaux de la Boule.

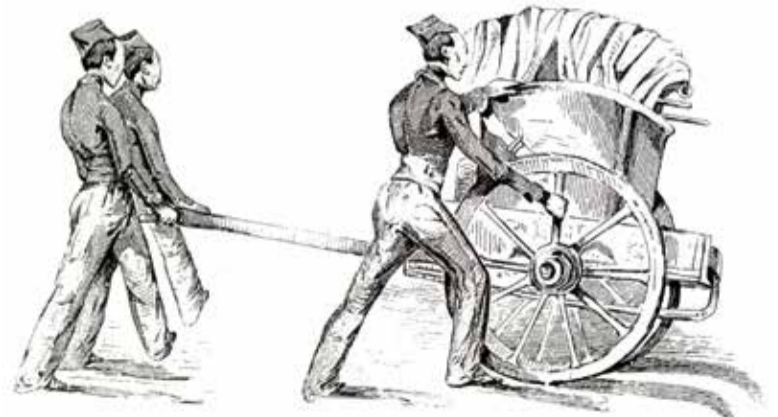
qui se sont distingués, on ne peut s'empêcher de citer le capitaine Renaud qui, bien que privé d'un bras, s'est empressé de donner l'exemple du dévouement le plus généreux. Également, le sieur Laguerre, maçon à Rueil, qu'on a vu constamment dans les endroits les plus périlleux, faisant également preuve de courage et d'intelligence. »

Un autre article écrit : « La gendarmerie a été sur pied pendant quatre jours et quatre nuits. Les pompiers se sont montrés intrépides au milieu du plus grand danger et se sont exposés avec tant de courage qu'il en est arrivé quelques accidents, heureusement aucun n'est grave. »

Précisons que la création du bataillon des sapeurs-pompiers de Paris date du 18 septembre 1811. Ces derniers doivent, depuis 1816, prendre en charge la défense contre l'incendie de la capitale et des communes situées dans un périmètre de six lieues autour de Paris. Comme on le voit, en 1818, Nanterre ne possède pas de pompe à incendie. C'est seulement en 1822 que la commune crée une compagnie de pompiers, et qu'elle achète une pompe.



Croquis représentant le relais (d'après M. Flandrin).



Pompiers de Paris en marche avec pompe.